



**PRÉFÈTE  
DE L'AUDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 5 février 2021

### Point hebdomadaire sur la situation sanitaire

### Seuls les efforts de tous pourront permettre de freiner l'épidémie

Sophie ELIZEON, préfète de l'Aude, rappelle aux Audoises et aux Audois que nous devons ensemble poursuivre nos efforts pour limiter la propagation du virus et éviter un reconfinement. Il tient à chacun d'entre nous de **respecter les consignes d'isolement « Tester – Alerter – Protéger »** afin de casser les chaînes de transmission. Tous ensemble, faisons tout pour gagner la bataille contre le virus en tenant strictement les gestes barrières.

Il est rappelé que les rassemblements sur la voie publique de plus de 6 personnes sont interdits et que le **port du masque est obligatoire** dans l'espace public des communes de **Carcassonne, Narbonne, Lézignan-Corbières, Castelnaudary et Limoux**.

Les forces de l'ordre continueront leurs contrôles pour vérifier la bonne application des règles sanitaires dans les lieux recevant du public. Les sorties et déplacements sans attestation dérogatoire sont interdits de 18h00 à 6h00 sur l'ensemble du département.

Au niveau national, la situation reste particulièrement fragile avec au quotidien, une moyenne de 20 000 nouvelles contaminations, de 1600 nouvelles hospitalisations et de 320 personnes décédées. Ces chiffres se traduisent par une pression majeure et continue sur les structures hospitalières.

#### ➤ **La situation sanitaire demeure toujours préoccupante dans l'Aude**

Les indicateurs de surveillance virologique confirment cette semaine une circulation active du virus dans l'Aude. Ces indicateurs se situent actuellement à des niveaux très élevés. Le taux d'incidence reste supérieur à 200 bien qu'il diminue très légèrement avec 209 cas pour 100 000 habitants contre 216,8 la semaine dernière et le taux de positivité baisse également à 5,6 % (contre 5,9%).

Les conséquences se mesurent d'ores et déjà sur les établissements de santé avec des difficultés liées à des rotations trop longues sur des lits d'aval (soins de suite et de réadaptation). Le nombre d'hospitalisations est très préoccupant, atteignant 175 personnes hospitalisées à ce jour (+70 % par

### **Contacts presse :**

### **Service Communication Interministérielle**

Dominique BLANC | Marlène ARCIZET

04 68 10 27 87 | 06 76 72 33 81 | 04 68 10 29 82

Mél : [pref-communication@aude.gouv.fr](mailto:pref-communication@aude.gouv.fr)

[www.aude.gouv.fr](http://www.aude.gouv.fr) @pref



rapport à la semaine dernière). Elles se répartissent de la façon suivante : 112 hospitalisations liées au Covid dont 13 réanimations et 63 personnes en soins de suite et de réadaptation.

Le nombre de décès s'élève à 194 en milieu hospitalier depuis le début de la crise et à 55 résidents d'EHPAD (Établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes).

Le nombre de nouveaux cas détectés connaît également une augmentation avec 779 nouveaux cas positifs recensés.

### ➤ **La campagne de vaccination contre le Covid-19 s'est progressivement accélérée**

Au total, 12 236 vaccinations depuis le 5 janvier 2021. Parmi elles, 3858 résidents d'EHPAD, 3 939 professionnels de santé, 3 567 personnes âgées de + de 75 ans et 872 autres (sapeurs-pompiers, personnels des résidences autonomie...) ont été vaccinés. Depuis le début des vaccinations dans les EHPAD il n'y a pas eu de nouveau cluster.

La suspicion de 10 cas COVID variant anglais n'est toujours pas confirmée.

Dans l'Aude, 7 centres de vaccination sont ouverts : le CH de Carcassonne, le CH de Narbonne, le CH de Castelnaudary, la MMG de Lézignan-Corbières, le centre de Limoux, et la MMG de Carcassonne en coordination avec la MSP de Cazilhac.

Deux moyens de prise de rendez-vous sont proposés au public prioritaire de plus de 75 ans : soit par téléphone en composant le 0 809 54 19 19, soit en ligne depuis le site [sante.fr](http://sante.fr). La vaccination est gratuite et recommandée. Le consentement de chaque personne est recueilli au préalable par un médecin.

La vaccination rencontre un enthousiasme très fort, aussi il est demandé aux personnes actuellement éligibles de faire preuve de patience et de renouveler leur demande d'inscription si les appels n'aboutissent pas. Le choix dans le département de l'Aude d'une gestion anticipée et ajustée de l'offre de vaccins et la demande de vaccination permettra de vacciner l'ensemble des publics cibles volontaires sans risque de rupture d'approvisionnement.

Les services de l'État les élus locaux sont d'ores et déjà mobilisés pour identifier dans leurs communes les populations cibles rencontrant des difficultés pour se déplacer vers les centres. Ainsi les solutions de transport proposées par le conseil régional et certaines intercommunalités pourront être mobilisées. De même, des équipes mobiles pourront être déployées dans les secteurs les plus enclavés.

Différents vaccins contre le Covid-19 (Outre Pfizer et Moderna, Astrazeneca, Janssen) seront livrés en France au cours des prochains mois. Une dynamique est lancée pour produire également des vaccins en France. L'arrivée de ces nouveaux vaccins moins contraignants en termes de stockage et de conservation permettra un déploiement massif de la vaccination.

## **Contacts presse :**

### **Service Communication Interministérielle**

Dominique BLANC | Marlène ARCIZET

04 68 10 27 87 | 06 76 72 33 81 | 04 68 10 29 82

Mél : [pref-communication@aude.gouv.fr](mailto:pref-communication@aude.gouv.fr)

[www.aude.gouv.fr](http://www.aude.gouv.fr) @pref



➤ **Rappel de l'importance de poursuivre l'observation des gestes et mesures barrières pendant le déploiement de la campagne de vaccination :**

Un des moyens de faire face au virus et qui constitue pour nous tous une véritable source d'espoir, c'est le vaccin. Toutefois, à court terme, ce n'est pas la stratégie de vaccination qui permettra d'éviter un troisième confinement ou non.

**Le télétravail est un levier important dans la lutte contre le Covid-19.** Il est rappelé la règle du télétravail maximal : toutes les entreprises audoises doivent se mobiliser en urgence et inciter au télétravail pour l'ensemble des activités pour lesquelles c'est possible, comme cela a déjà été mis en œuvre en novembre 2020. L'inspection du travail sera mobilisée pour s'assurer que ces mesures seront prises.

**Tant que l'épidémie n'est pas vaincue, la vigilance la plus grande de chacun d'entre nous reste nécessaire pour éviter de propager le virus.** Au quotidien, pour se préserver et préserver les autres, c'est chacun d'entre nous qui pouvons agir et non pas subir. Il est impératif de limiter toute prise de risque, de porter un masque, de respecter une distanciation sociale, de se laver les mains très régulièrement ou d'utiliser du gel hydro-alcoolique, de limiter au maximum les contacts sociaux (6 maximum), d'éviter les réunions familiales ou amicales si elles ne sont pas nécessaires, d'arrêter les embrassades,, d'aérer régulièrement les pièces, ...

**Contacts presse :**  
**Service Communication Interministérielle**

Dominique BLANC | Marlène ARCIZET

04 68 10 27 87 | 06 76 72 33 81 | 04 68 10 29 82

Mél : [pref-communication@aude.gouv.fr](mailto:pref-communication@aude.gouv.fr)

[@pref](http://www.aude.gouv.fr)

